

La pharmacie marocaine en danger : revenus en berne, textes d'un autre temps !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie - 9 septembre 2025 - Sur appel de la Confédération des syndicats des pharmaciens du Maroc, des centaines de pharmaciens se sont rassemblés devant le ministère de la Santé pour exprimer leurs inquiétudes quant au projet de décret relatif à la fixation des prix des médicaments. Bien que les marges du pharmacien devraient en principe être maintenues, ce texte risque d'entraîner une érosion de leurs revenus, qui dépendent exclusivement de les marges perçues sur la dispensation des médicaments.

Les participants, venus de plusieurs villes du Royaume (Rabat, Salé, Casablanca, Tanger, Fès, Oujda, Béni Mellal, Agadir, Marrakech, Mohammedia, Tétouan, El Jadida, Khouribga, Safi, Guelmim, Laâyoune, etc.), ont brandi des banderoles résumant les multiples dysfonctionnements qui affectent lourdement la pratique officinale. Parmi ces dysfonctionnements figure un Dahir centenaire qui, à tout moment, peut faire basculer un pharmacien du statut de citoyen honorable à celui de « trafiquant de Karkoubi » – terme inapproprié largement utilisé par les médias pour désigner de véritables médicaments, pourtant mis sur le marché pour aider des patients atteints de pathologies psychiatriques à retrouver une vie presque normale.

Chaque jour, le monopole du pharmacien est bafoué : une part importante des ventes lui échappe, alors qu'il existe un circuit légal de distribution des médicaments, trop souvent contourné en dépit de la loi 17-04 et des multiples rappels adressés aux différents acteurs concernés.

Avant l'arrivée de l'actuel ministre de la Santé, les pharmaciens avaient déjà participé à une série de réunions au ministère. Ces rencontres avaient permis de dresser un ensemble de recommandations et de tracer des pistes de réforme afin d'améliorer la pratique officinale et d'apporter des solutions durables aux problématiques de la profession. Malheureusement, les promesses ne se sont pas encore traduites par des actions concrètes impactant l'exercice officinal.

Aujourd'hui, une fois de plus, les pharmaciens tirent la sonnette d'alarme. On peut espérer que l'administration saura entendre leurs doléances et prendre les initiatives nécessaires pour redonner au pharmacien la place qui lui revient dans le parcours de soins. Faute de quoi, c'est le patient qui sera privé d'un acteur clé, qui a toujours rendu de loyaux services à la population.

SIT-IN EN PHOTOS





























































